

## Communiqué de presse

# **Subventions janvier 2014**

La Neuveville, le 5 février 2014

### Subventions culturelles

Le Conseil du Jura bernois (CJB) soutient plusieurs projets culturels d'importance. Il accorde une subvention de 30'000 francs aux Jardins musicaux et de 15'000 francs aux événements culturels organisés dans le cadre d'une commémoration pour l'anniversaire du poète Hughes Richard sur le Plateau de Diesse. Des concerts organisés par l'association Oreilles sans détour, le Chœur Jubilate et le Patchwork Festival sont également soutenus. En ce qui concerne les institutions, une subvention annuelle est versée au Musée jurassien des arts (100'000 francs), au Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier/CCL (77'500 francs), au Centre culturel de la Prévôté/CCP (77'000), au Centre culturel Le Royal de Tavannes (55'000) et au Musée de Saint-Imier (22'000). Le CCL et le Royal bénéficient de soutiens complémentaires de respectivement 19'000 et 9'500 francs au titre des mesures spéciales en faveur des centres d'importance régionale.

## Fonds du sport

Le CJB subventionne à hauteur de 75'000 francs l'achat d'une dameuse pour les pistes de ski de fond du domaine des Bugnenets-Savagnières. Ce type de soutien est accordé à titre exceptionnel dans le Jura bernois. Jusqu'à présent, trois véhicules ont déjà pu profiter de cette opportunité rendue possible par l'existence du statut particulier.

#### Fonds de loterie

Le CJB soutient les travaux de restauration de six monuments historiques pour un montant total de 300'000 francs. Il s'agit de deux bâtiments à Moutier, un à Plagne et un à Tavannes. Le remplacement des fenêtres de la Salle de spectacles de Saint-Imier et le clocher de l'école de Sorvillier viennent compléter la liste. Le CJB accorde également une subvention de 11'000 francs à la réalisation d'une place de jeux à Crémines et de 3'000 francs pour l'édition d'un livre sur le patrimoine jurassien.

### Subventions allouées

Le CJB a accordé, dans sa séance du 29 janvier 2014, des subventions pour un montant total de 820'000 francs.

## **Informations**

Secrétariat général du CJB: 032 493 70 73